

SECTEUR D'INFORMATION SUR LES SOLS SLMC à NARBONNE

Description de l'établissement

Nom : SLMC
Adresse : Z.I. de Malvesy
Commune(s) : NARBONNE (11262)
Activités : Non renseignée
Description : Non renseignée

Conclusions de l'administration sur l'état des sols

Date de dernière mise à jour des informations : 24/09/2024

Terrain répertorié en Secteur d'information sur les sols (SIS)

Identifiant : SSP6400400101

Ancien identifiant SIS : Non renseigné

Description¹ : Afin de préserver la mémoire de la pollution résiduelle du site, en application de l'article L125-6 du code de l'environnement, un SIS (secteur d'information sur les sols) est créé sur l'ensemble des parcelles remises en état pour un usage de type industriel et celles, EO 93, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 119,120, remises en état pour un usage agricole (compte tenu des traces résiduelles de cadmium et de mercure présentes dans les sols.
Aussi, conformément à l'article L556-2 du code de l'environnement, tout projet d'aménagement ou de construction sur ce site devra faire l'objet d'une attestation, par un bureau d'études certifiés dans le domaine des sites et sols pollués, garantissant la compatibilité du projet avec l'état du sol.

Documents associés² : Non renseigné

Synthèse de l'action de l'administration

Date de dernière mise à jour des informations : 24/09/2024

Enjeux et environnement : La zone correspondant au site SLMC a été historiquement exploitée comme un gisement de soufre.
En 1941 les pouvoirs publics créent la Société Languedocienne de Recherche et d'Exploitation Minière (SLREM). Une carrière est ouverte (dans l'actuelle zone du bassin de régulation qui ne fait pas partie du site SLMC) et un atelier de purification de soufre par flottation est mise en service dans la zone de la plateforme industrielle. L'activité d'extraction cessera en 1953 pour devenir un site de trituration de soufre. La LREM devient la Société Languedocienne de Soufre et de Produits Chimiques (SLSPC) et la mine à ciel ouvert se transforme en un bassin par remontée de la nappe phréatique après arrêt des pompes d'exhaure.
En 1963, la Société Micron-Couleur spécialisée dans la production de pigments de cadmium (PC) située à Balaruc-les-Bains dans l'Hérault est

absorbée et l'atelier PC est installé sur site. La dénomination de SLSPC change de nouveau et devient SLSMC (Société Languedocienne de Soufre et Micron Couleur). Elle se spécialise également en 1975 dans la production de pigments de phtalocyanine de cuivre (création de l'atelier PP). En 1986, pour des raisons économiques, la production de soufre est interrompue et la société prend pour nom Société Languedocienne de Micron Couleur (SLMC).

La Société Languedocienne de Micron-Couleurs (SLMC), Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE), a exploité des installations de fabrication de pigments de couleurs sur le site de MALVEZY à Narbonne (11) de 1965 à juillet 2008, date de la cessation définitive d'activité.

En 2008, à la fin de la période d'exploitation, le site était constitué d'une plateforme industrielle (ateliers PC, PP, Station d'Épuration et pont bascule), d'une zone des bassins solides (B2, B4) et de bassins liquides (B1, B3, B4bis, B5, B6) qui ont reçu les effluents issus du processus de fabrication des pigments, d'une zone de vieilles lagunes, d'une zone extérieure de petits bassins (anciens bassins solides pour le stockage provisoire de boues), ainsi que des parcelles extérieures hors secteur d'exploitation.

A partir de 2009, la société RETIA a été mandatée par SLMC pour conduire en son nom la mise en sécurité du site, sa réhabilitation et son suivi environnemental.

Des actions de démantèlement et dépollution ont été entreprises entre 2009 et 2021 conformément à l'Arrêté Préfectoral n°2009-11-1899 du 15 juillet 2009 et à l'Arrêté Préfectoral n°2012-187-0009, du 6 juillet 2012.

Description³ :

L'exploitant a notifié au préfet sa cessation définitive d'activité par courrier du 1er août 2008.

Les travaux de réhabilitation du site SLMC de Narbonne ont été encadrés par deux arrêtés préfectoraux :

- l'Arrêté préfectoral du 19 juillet 2009, qui fait suite au dépôt du dossier de cessation d'activité déposé par SLMC le 1er août 2008. Il détaille les prescriptions préfectorales pour la réalisation des opérations, installation par installation et zone par zone. Il prescrit également la réalisation d'un plan de gestion de l'ensemble du site;
- l'arrêté préfectoral du 6 juillet 2012 a pour objectif de compléter les dispositions prescrites dans l'arrêté précédent, notamment en ce qui concerne le curage du canal de Cadariège et la surveillance de l'impact des travaux de réhabilitation sur l'environnement.

Les impacts environnementaux sur le Canal de Cadariège ont fait l'objet d'opérations de réhabilitation validées par Procès-Verbal de remise en état le 2 avril 2015.

Conformément au Plan de Gestion établi, la stratégie de réhabilitation du site SLMC de Narbonne a consisté au démantèlement/démolition des installations suivi de l'extraction des sols, boues, sédiments et/ou bétons impactés qui ont été ensuite confinés par encapsulation dans une alvéole étanche sur site. Une alvéole de stockage de 31 000 m³ de capacité a été construite à la place de l'ancien bassin B1.

Concernant les effluents liquides, un processus d'évapo-cristallisation a été mis en place (évaporation de la phase aqueuse et cristallisation de sels cadmiés), suivi de l'évacuation des sels récupérés.

Le site SLMC a été remis en état pour un usage industriel ou similaire. La compatibilité de l'état du site avec cet usage a été validé par une

Analyse des Risques Résiduel (ARR) réalisée par ANTEA (rapport N°114452/B fourni dans le dossier).

Toutefois, les parcelles n° EO93, 111 à 116, 119 et 120 ont fait l'objet d'une remise en état pour un usage agricole: le rapport de fin de travaux précise que, pour ces parcelles, les seuils de gestion ont été définis pour un usage futur agricole à 30 mg/kg de MS pour le cadmium et à 100 mg/kg de MS pour le mercure.

(ANTEA, rapport A84815/A – Mars 2017 « Etude de compatibilité des sols des parcelles extérieures au site SLMC avec un usage agricole après travaux de réhabilitation selon les seuils de gestion du site industriel »)

La cessation d'activité a été actée et une surveillance environnementale post exploitation a été mis en place à travers l'arrêté préfectoral en date du 3 novembre 2022.

Une servitude d'utilité publique est en cours d'institution pour préserver l'intégrité des alvéoles et un SIS est créé pour conserver la mémoire de la pollution présente sur site.

Polluant(s) identifié(s) ou suspecté(s) : Non renseigné

Documents associés : Rapport fin de travaux-inspection

Géolocalisation

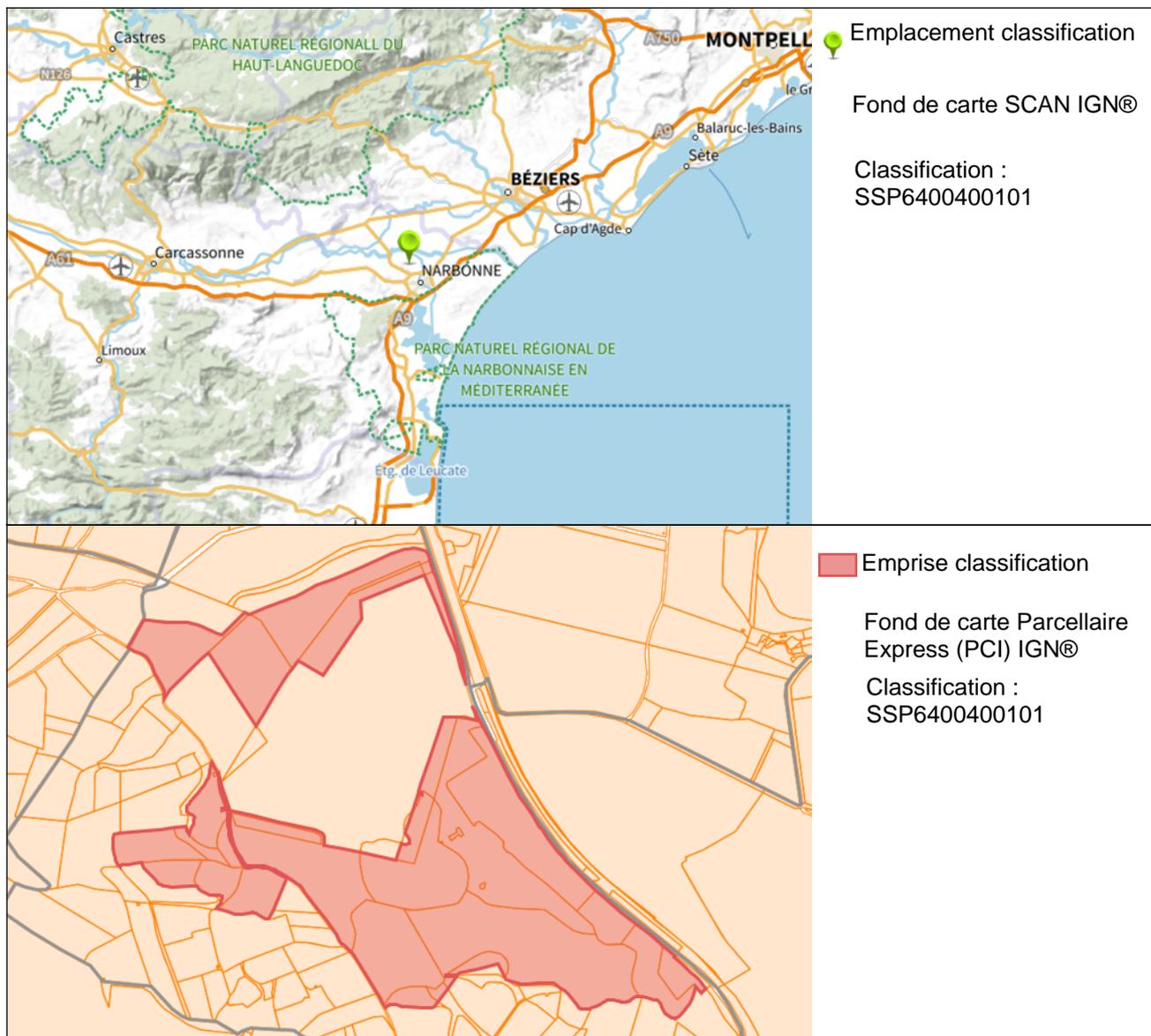
Parcelles concernées par le Secteur d'information sur les sols (SIS)

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
Narbonne	1	EO	0013	11
Narbonne	1	EO	0014	11
Narbonne	1	EO	0018	11
Narbonne	1	EO	0019	11
Narbonne	1	EO	0020	11
Narbonne	1	EO	0023	11
Narbonne	1	EO	0024	11
Narbonne	1	EO	0025	11
Narbonne	1	EO	0026	11
Narbonne	1	EO	0028	11
Narbonne	1	EO	0093	11

Narbonne	1	EO	0111	11
Narbonne	1	EO	0112	11
Narbonne	1	EO	0113	11
Narbonne	1	EO	0115	11
Narbonne	1	EO	0116	11
Narbonne	1	EO	0119	11
Narbonne	1	EO	0120	11
Narbonne	1	EO	0145	11
Narbonne	1	EO	0147	11
Narbonne	1	EO	0149	11
Narbonne	1	EO	0155	11
Narbonne	1	EO	0159	11
Narbonne	1	EO	0161	11
Narbonne	1	EO	0164	11
Narbonne	1	EO	0166	11
Narbonne	1	EO	0169	11
Narbonne	1	EO	0191	11
Narbonne	1	EO	0192	11
Narbonne	1	EO	0194	11
Narbonne	1	EO	0195	11
Narbonne	1	EO	0196	11
Narbonne	1	EO	0197	11
Narbonne	1	EO	0198	11

Narbonne	1	EO	0199	11
Narbonne	1	EO	0200	11

Plans cartographiques :



Coordonnées du centroïde
 RGF93 / Lambert-93
 (EPSG:2154) :

Long. : 697806.4314205457, Lat. : 6234922.643288152

Superficie estimée :

305961 m²

1 - Pour les établissements renseignés avant 2020, les informations sont généralement issues de la base de données relative aux secteurs d'information sur les sols (SIS) dont l'information était assurée par le géoportail des risques du Ministère chargé de l'environnement (www.georisques.gouv.fr)
 2 - Les documents associés seront téléchargeables sur Géorisques lors de la publication de la fiche
 3 - Les informations contenues dans les bases de données BASOL et SIS peuvent être similaires pour les établissements créés avant 2020. Ainsi les descriptifs des conclusions de l'administration et de l'action de l'administration peuvent être identiques.